

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 28 novembre 2022 à 19h00 sous la Présidence de Monsieur Jean-Robert BONDIER, Maire.

Sont présents : Jean-Robert **BONDIER**, Michaël **MARILLIER**, Aïcha **BURDAIRON**, Alain **MOISSONNIER**, Rachel **HUGUES**, Jan **VINCENT**, Floriano **DE MATOS**, Dominique **LACROIX**

Absents excusés : Gilles **VINCENT** donne procuration à Floriano **De MATOS**, Michel **BONDIER** donne procuration à Michaël **MARILLIER**

Les conseillers présents formant la majorité de membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Mme Dominique LACROIX ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Maire remercie tous les membres du conseil municipal présents pour ce conseil en urgence.

1. Prononciation sur l'urgence de la réunion

Du fait de l'assujettissement de la vente de la parcelle AB657, la vente n'a pu être signée. Il convient de statuer sur le nouveau tarif TTC afin de garantir que la vente puisse être réalisée rapidement.

Compte-tenu du caractère restreint de l'ordre du jour et du report de la vente de la parcelle, le Conseil Municipal reconnaît le caractère d'urgence de cette réunion. Résultat des votes publics Pour 10 - Contre 0 - Abstention 0.

2. Vente de la parcelle AB657

Compte-tenu de l'assujettissement de la vente de cette parcelle à la TVA, le Conseil Municipal décide de fixer le prix de vente à 20 000€ TTC (frais à la charge de l'acquéreur) et autorise le Maire à accomplir et signer tout acte relatif à cette vente. Résultat des votes publics Pour 10 - Contre 0 - Abstention 0.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h22

Le Maire,



Jean-Robert BONDIER